

**Gestion d'actifs 1832 S.E.C.**

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations à très court terme Dynamique (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « gestionnaire »), au 1-800-268-8186 ou à l'adresse courriel [invest@dynamic.ca](mailto:invest@dynamic.ca) ou visiter le [www.dynamic.ca](http://www.dynamic.ca).

**Avant d'investir dans un fonds, considérez comment le fonds cadre avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.**

Le 27 septembre 2024, le Fonds a été renommé Fonds d'obligations à très court terme Dynamique.

**Bref aperçu**

<b>Code(s) du Fonds</b>	DYN2744	<b>Gestionnaire du Fonds :</b>	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
<b>Date de début des activités de la série :</b>	9 septembre 2013	<b>Gestionnaire de portefeuille :</b>	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
<b>Valeur totale du Fonds au 31 octobre 2024 :</b>	240,9 M \$	<b>Distributions :</b>	Mensuellement (dernier vendredi du mois) <small>Les distributions seront automatiquement réinvesties, sauf si vous choisissez de les recevoir en trésorerie. L'option des distributions en espèces n'est pas disponible dans le cas des comptes enregistrés.</small>
<b>Ratio des frais de gestion (« RFG ») :</b>	0,10 %	<b>Placement minimal :</b>	Initial, 10 000 \$; subséquent, 1 000 \$

**Dans quoi le Fonds investit-il?**

Le Fonds investit principalement dans des obligations de sociétés de première qualité en Amérique du Nord et conclura des swaps de taux d'intérêt pour offrir un taux variable de revenu et pour maintenir une durée du portefeuille qui ne dépasse pas un an. Le Fonds peut également investir dans des titres de créance à taux variable.

Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds au 31 octobre 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

**Dix principaux placements (au 31 octobre 2024)**

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie	25,2 %
2. La Banque Toronto-Dominion, 5,491 % 08 sept. 28	8,2 %
3. Banque Royale du Canada, 4,632 % 1 <sup>er</sup> mai 28	7,6 %
4. Banque de Montréal, 4,537 % 18 déc. 28	7,5 %
5. Wells Fargo & Company, 5,083 % 26 avril 28	6,1 %
6. Bank of America Corporation, 3,615 % 16 mars 28	3,5 %
7. Rogers Communications Inc. 3,25 % 1 <sup>er</sup> mai 29	3,4 %
8. Banque Canadienne Impériale de Commerce 5,50 % 14 janv. 28	3,0 %
9. La Banque de Nouvelle-Écosse 4,680 % 1 <sup>er</sup> févr. 29	3,0 %
10. Banque Canadienne Impériale de Commerce 5,05 % 07 oct. 27	2,4 %
<b>Pourcentage total des 10 principaux placements:</b>	<b>69,9 %</b>

**Nombre total de placements** 41

**Répartition des placements (au 31 octobre 2024)**

Obligations de sociétés canadiennes	54,2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25,2 %
Obligations et débetures étrangères	16,0 %
Obligations du gouvernement fédéral	3,0 %
Obligations canadiennes libellées en devises	1,8 %
Autres éléments d'actif (de passif) net	(0,2) %

**Quel est le degré de risque?**

La valeur du Fonds peut diminuer comme elle peut augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

On peut évaluer le risque d'un Fonds en observant les variations de son rendement au fil du temps. Ceci est appelé la « volatilité ».

En général, les Fonds les plus volatils sont ceux dont les rendements fluctuent le plus. Ils présentent un plus grand risque de perdre de l'argent et peuvent avoir une plus grande chance de rendements plus élevés. Les fonds avec une volatilité moindre ont tendance à avoir des rendements qui changent moins au fil du temps. Ils ont généralement des rendements plus faibles et peuvent avoir moins de risque de perdre de l'argent.

**Évaluation du risque**

Selon Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ce Fonds représente un risque **faible**.

Cette évaluation indique l'ampleur des fluctuations du rendement du Fonds d'année en année. Il n'indique cependant pas à quel point le Fonds sera volatil dans le futur. Cette évaluation peut changer. Même un fonds ayant un faible risque peut perdre de l'argent.

<b>Faible</b>	De faible à moyen	Moyen	De moyen à élevé	Élevé
---------------	-------------------	-------	------------------	-------

Pour plus de précisions sur l'évaluation du risque et sur les risques qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, voir la rubrique Risque du prospectus simplifié du Fonds.

**Aucune garantie**

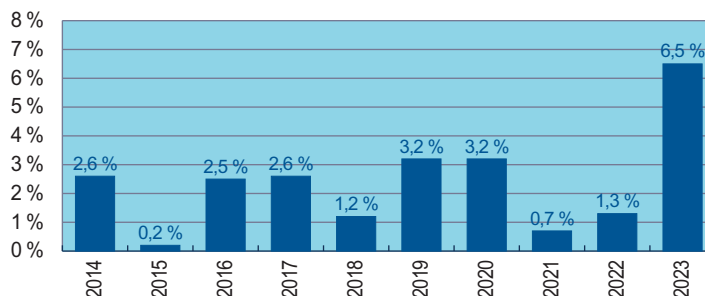
Comme la plupart des autres fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

**Quel a été le rendement du Fonds?**

Cette rubrique présente le rendement des parts de série I du Fonds des 10 dernières années, après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

**Rendements annuels**

Ce graphique montre le rendement annuel des parts de série I du Fonds pour les 10 dernières années. Les rendements et les variations d'une année sur l'autre peuvent vous aider à évaluer le degré de risque du Fonds dans le passé, mais ne sont pas des indications sur les rendements futurs du Fonds.

**Meilleurs et pires rendements trimestriels**

Ce tableau présente les meilleurs et les pires rendements des parts de série I du Fonds sur une période de trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements peuvent augmenter ou diminuer dans le futur. Vous devriez considérer la perte que vous pourriez accepter sur une courte période.

	Rendement	Trimestre clos le	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	3,4 %	30 juin 2020	Votre placement atteindrait 1 034 \$
Pire rendement	(2,3) %	31 mars 2020	Votre placement diminuerait à 977 \$

**Rendement moyen**

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des parts de série I du Fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 299 \$. Il s'agit d'un rendement annuel composé de 2,7 %.

**À qui le Fonds est-il destiné?****Aux investisseurs qui :**

- cherchent à obtenir un revenu d'intérêt et une protection contre les effets des fluctuations des taux d'intérêt en investissant principalement dans des obligations de sociétés de première qualité en Amérique du Nord et en concluant des swaps de taux d'intérêt pour offrir un taux variable de revenu;
- acceptent une certaine variabilité du rendement et investissent à court et moyen terme.

Les parts de série I sont proposées aux investisseurs qui effectuent des placements importants dans le Fonds.

**!** N'investissez pas dans ce Fonds si vous cherchez à obtenir une croissance active du capital au moyen d'une stratégie d'investissement en actions seulement.

**Un mot sur la fiscalité**

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence. Il varie également si vous détenez le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Un reclassement dans une série d'un même fonds qui a recours à des stratégies de couverture différentes peut donner lieu à une cession aux fins de l'impôt et, par conséquent, à un gain ou une perte en capital.

**Combien cela coûte-t-il?**

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du Fonds. Les frais, dont les commissions, sont différents pour chaque série du Fonds et pour chaque Fonds. Des commissions plus élevées peuvent influencer un représentant à vous recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les autres placements qui peuvent être appropriés pour vous et qui sont offerts à meilleur prix.

**1. Frais d'acquisition**

Aucuns frais d'acquisition ne sont exigibles pour les parts de série I du Fonds.

**2. Frais du Fonds**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement des parts de série I du Fonds.

Au 30 juin 2024, les frais des parts de série I du Fonds s'élevaient à 0,11 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

**Ratio des frais de gestion (« RFG »)**

Il s'agit du total des frais d'administration à taux fixe et les frais du Fonds des parts de série I du Fonds.

**Taux annuel**  
(en % de la valeur du Fonds)

0,10 %

**Ratio des frais d'opérations (« RFO »)**

Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.

0,01 %

**Frais du Fonds**

**0,11 %**

**Précisions sur la commission de suivi**

Aucune commission de suivi n'est exigible pour les parts de série I du Fonds.

**3. Autres frais**

Il est possible que vous ayez à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, échangez, vendez ou reclassez des parts du Fonds.

<b>Frais</b>	<b>Ce que vous payez</b>
<b>Frais d'échange</b>	Ces frais sont négociés avec la firme de votre représentant et sont payés directement à lui. Ils ne peuvent dépasser 2 % de la valeur des parts échangées d'un Fonds à un autre fonds.
<b>Frais d'opérations à court terme</b>	Si vous demandez un rachat ou une substitution dans les 30 jours suivant un achat ou une substitution, vous pourriez être assujéti à des frais d'opérations à court terme représentant 1 % de la valeur liquidative des titres visés le jour ouvrable précédant l'opération.
<b>Frais de gestion</b>	Vous payez les frais de gestion directement à Gestion d'actifs 1832 S.E.C. Les frais de gestion maximums pour les parts de la série I du Fonds sont de 0,25 %.
<b>Frais de courtage</b>	Il se peut que vous deviez payer d'autres frais à la société de votre représentant.

**Et si je change d'idée?**

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts du Fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié du Fonds ou des aperçus du Fonds, ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, les aperçus du Fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez exercer ce droit dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

**Renseignements**

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'informations financières du Fonds, communiquez avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ou avec votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

**Gestion d'actifs 1832 S.E.C.**  
40, rue Temperance, 16e étage  
Toronto (Ontario) M5H 0B4

Numéro sans frais : 1-800-268-8186  
Courriel : invest@dynamic.ca  
www.dynamic.ca

Pour en savoir davantage sur le placement dans des fonds communs de placement, consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [www.autorites-valeurs-mobilieres.ca](http://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca).